

☛ soutenir directement les personnes en situation d'illettrisme en permettant de maintenir les cours à des tarifs modestes (60 francs par mois; arrangement possible si la personne ne peut s'acquitter de cet écolage).

Actuellement, les communes de Sion, Venthône, Saxon, Trient et Icoigne ont adhéré à ce principe de soutien.

Il est à relever que le coût économique de l'illettrisme représente plus de 1,3 milliard de francs par année en Suisse (chômage, assistance sociale, impôts...).

Il importe donc d'agir en amont, afin de prévenir de futures dépenses communales, car malheureusement, la majorité de ces apprenants se trouvent dans une situation professionnelle ou privée difficile et beaucoup ont besoin, par exemple, de l'aide sociale du CMS.

Conclusion

Les Verts demandent donc au Conseil Municipal d'étudier la faisabilité de soutenir financièrement à hauteur de frs. 0,50 par habitant, l'Association LIRE ET ECRIRE valaisanne afin qu'elle puisse pérenniser son offre dans le canton.

Collombey-Muraz, le 30.4.18

1^{er} signataire :

